

AVIS

présentés par les représentants FSU, UNSA Education et FNEC-FP-FO

Séance du jeudi 27 JUIN 2024

1. Préconisations concernant la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers et ses conséquences sur les conditions de travail des personnels

Conditions de travail

- Prévoir des temps de concertation institutionnalisés et sur le temps de travail pour tous :
 - o au sein des équipes pédagogiques (enseignants et AESH)
 - o entre les équipes pédagogiques et médico-éducatives
- Afin de faciliter la prise en charge des classes, notamment par les personnels arrivant en cours d'année scolaire (par exemple remplaçants, contractuels...) mettre en place, pour chaque classe, un tableau synthétique des EBEP, regroupant les informations correspondant à leurs profils et besoins (adaptations pédagogiques, matériels spécifiques...). Faciliter l'accès à ce document. Dans le 1er degré, harmoniser à l'échelle départementale la fiche de liaison à destination des TR.
- Stabiliser les affectations des AESH.
- Créer un budget permettant aux équipes pédagogiques de se doter du matériel spécifique nécessaire à la prise en charge des EBEP.
- Dans un souci de reconnaissance et de soutien aux personnels de la part de l'institution :
 - o Réagir et protéger les personnels, en particulier lorsqu'ils font part de leur mal-être professionnel, par exemple par le développement de cellule d'écoute ou le soutien et la mobilisation de l'institution.
 - o Augmenter le nombre de personnels afin d'améliorer la prise en charge des élèves et les conditions de travail des personnels en :
 - Réduisant les effectifs par classe
 - Libérant du temps pour la préparation de classe (sur temps de travail)
 - Libérant du temps pour produire les divers bilans et dossiers demandés (GEVASCO, PPRE, PAP...)
 - Crément dans le 1er et 2nd degré des emplois dévolus à la gestion matérielle (à la manière des ATSEM)
 - o Respecter les notifications MDA et limiter les accompagnements mutualisés en créant des postes supplémentaires d'AESH.

Administratif

- Informer les personnels de l'existence des différents interlocuteurs (RH, AS, assistants de prévention, médecine de prévention...) vers lesquels se tourner en cas de mal-être ou de difficultés (pédagogiques, santé, sociales...)
- Diffuser auprès de tous les personnels la démarche à suivre pour bénéficier de l'intervention du SEI.

Carrière

- Dans le domaine de la formation :
 - o Recenser auprès des personnels les besoins en formation
 - o A partir de ces remontées, proposer à tous les personnels des formations répondant à leurs besoins

- o Positionner les temps de formation uniquement sur le temps de travail
- o Afin d'apporter de la cohérence dans la prise des EBEP, mettre en place des formations conjointes entre les différents acteurs qui agissent au service de la scolarité des élèves : enseignants, AESH, services sociaux, structures médico-sociales, AED ...
- o Organiser des temps d'échanges professionnels et d'analyse de pratiques entre personnels (par exemple visites croisées dans les classes)
 - Dans un souci de reconnaissance du travail effectué par tous les personnels, porter au niveau ministériel la question de la revalorisation des salaires.

Santé

- Pour les personnels : disposer d'une médecine de prévention ayant les moyens d'assumer pleinement son rôle (visites médicales annuelles)
- Pour les élèves :
 - o disposer d'une médecine scolaire ayant les moyens de répondre à leurs besoins.
 - o disposer d'équipes pluridisciplinaires de santé rattachées à l'Education Nationale intervenant auprès des élèves au sein des établissements et écoles (orthophonistes, psychologues...)
- L'état actuel de la médecine de prévention académique ne permettant pas un accompagnement individualisé des personnels, créer un outil d'autodiagnostic et le diffuser à tous les personnels afin de les aider à mesurer leur exposition à des risques psycho-sociaux et leur impact sur leur santé.

2. Communication du compte-rendu du Questionnaire AESH :

En juin 2023, un questionnaire sur leurs conditions de travail a été adressé à l'ensemble des personnels AESH du département à l'initiative des représentants des personnels en F3SCT-D. Le compte-rendu de ce questionnaire a été validé lors de la Formation spécialisée plénière du 28 mars 2024. La F3SCT demande que le compte-rendu de ce questionnaire AESH soit communiqué à l'ensemble des personnels du département avant la fin de l'année scolaire.